

QUE DOIS-JE PREPARER COMME DOCUMENTS POUR MON DOSSIER ?

DOCUMENTS COMMUNS A TOUTES DEMANDES DE SUBVENTIONS

- ∞ Attestation de conformité à télécharger sur le site du Département 13
- ∞ RIB libellé au nom de l'association
- ∞ Les derniers comptes financiers sur 12 mois (Bilan-Compte de résultat-annexe), approuvés en Assemblée Générale, signés par le Président et le Trésorier ET le rapport du Commissaire aux comptes (pour les associations ayant reçu annuellement plus de 153 000€ de fonds publics)
- ∞ Budget prévisionnel global de Fonctionnement de l'association de l'année pour laquelle la subvention est demandée faisant apparaître toutes les subventions sollicitées hors l'investissement et qui doit être équilibré (dépenses = recettes)
- ∞ Le plus récent rapport global d'activité approuvé en Assemblée Générale
- ∞ Programme global des activités prévues pour laquelle la subvention est demandée

DOCUMENTS SPECIFIQUES POUR UNE SUBVENTION EN INVESTISSEMENT

- ∞ Les devis estimatifs (ou factures proforma) TTC des dépenses prévues en investissement
- ∞ Un plan de financement spécifique à votre projet d'investissement incluant la subvention sollicitée auprès du département, il doit être équilibré (dépense=Recettes)
- ∞ Autorisation du propriétaire (Si la demande concerne des travaux, et si l'association n'est pas propriétaire)
- ∞ Copie du bail (Si la demande concerne des travaux, et si l'association n'est pas propriétaire)
- ∞ Un descriptif détaillé, et motivation de votre projet d'investissement

DOCUMENTS SPECIFIQUES POUR UNE SUBVENTION DE MANIFESTATION ET PROJET SPECIFIQUE

- ∞ Un plan de financement spécifique à votre projet spécifique et/ou manifestation incluant la subvention sollicitée auprès du département, il doit être équilibré (dépense=Recettes)
- ∞ Un descriptif détaillé et motivé de votre projet et/ou manifestation